

**Procès-verbal – Réunion du Conseil exécutif de la Sous-section (CESS) les 26 et 27 mai
Toronto (Ontario)**

Présents :

Marc-Philippe Laurin	Annick Forest
Wendy Martin	Allan Gofenko
Dominique Delisle	Michael Robert
John O'Connor	Naomi Robinson
Gaynette Spafford	Jo-Ann Roberts
Sean Laughlin	Chantal Payant
Harry Mesh	David Croft
Michael D'Souza	Wil Fundal
Alice Hopton	

Le 26 mai 2014

La séance est ouverte à 9 h 48.

PROPOSITION : adopter l'ordre du jour.

P/A D'Souza/Fundal ADOPTÉE

Dans les affaires nouvelles, Chantal Payant demande que nous réexaminions la question de la charge de travail et obtenions un rapport des caucus du congrès.

PROPOSITION : approuver le procès-verbal de la téléconférence du 13 mai 2014.

P/A D'Souza/Gofenko ADOPTÉE

Abstentions : Chantal Payant, Jo-Ann Roberts, Sean Laughlin, Harry Mesh et John O'Connor
Wil Fundal demande que le procès-verbal rende compte du fait que la direction de la Société Radio-Canada (SRC) a été informée qu'aucuns fonds n'est prévu pour les déplacements du Comité mixte d'équité en matière d'emploi (CMEE). Annick Forest demande qu'il soit indiqué dans le procès-verbal que nos discussions concernant l'offre de conseils ou d'une orientation aux retraités éventuels comprennent les personnes ayant plus de 30 années de service.

AFFAIRES COURANTES

Nous avons discuté de l'offre de conseils et de la communication de renseignements par la Guilde canadienne des médias (GCM) aux personnes qui pourront bientôt partir à la retraite. Marc-Philippe Laurin fait observer que la SRC n'offre plus de séminaires sur la retraite. Il se peut que les employés ne sachent pas qu'ils peuvent avoir accès à des services de planification de la retraite et de planification financière par l'intermédiaire du Programme d'aide aux employés (PAE). Gaynette Spafford en fera part aux responsables du PAE afin qu'ils fassent peut-être la promotion de ces services sur le site Web du programme. Certains suggèrent que les comités locaux du PAE et/ou les unités locales de la GCM organisent des séminaires locaux sur la planification financière et en partagent les coûts.

Marc-Philippe Laurin se penchera sur ces idées en collaboration avec la direction de la SRC. Gaynette Spafford communiquera avec le PAE.

REVUE DU CONGRÈS

Les membres du comité d'examen de la qualité présentent un compte rendu de leurs discussions de groupe au congrès. John O'Connor fait observer qu'il y a eu beaucoup de bons commentaires et de nombreuses idées judicieuses quant à la raison pour laquelle la qualité semble s'amenuiser à la SRC. Il indique que bon nombre de participants auraient souhaité qu'une période plus longue ait été réservée pour les discussions. Le comité produira un rapport comportant des recommandations qui sera présenté au comité national conjoint (CNC), et ensuite distribué aux membres et affiché sur le site Web.

Nous engageons une discussion générale à propos du congrès. De nombreuses suggestions d'améliorations sont formulées. Elles comprennent une plus grande orientation pour les nouveaux délégués ainsi que prévoir assez de temps pour les débats, limiter le nombre de conférenciers et distribuer les documents aux participants avant le congrès. Les membres discutent également de la façon de s'assurer que les délégués restent dans la salle lorsqu'il doit y avoir des débats et des votes importants. Nous discutons de la possibilité d'adopter un système de vote utilisant un « boîtier de vote interactif » à distribuer à chaque délégué. Il serait ainsi plus facile d'effectuer le décompte des votes, et cela pourrait également renforcer la responsabilisation des délégués.

Chantal Payant indique que nous devons effectuer un suivi de la question de la charge de travail. Elle fait remarquer que l'article sur la charge de travail dans le contrat est très bon, mais qu'il n'est pas appliqué. Les gestionnaires ne peuvent pas s'attendre à ce que les employés soient ceux qui soulèvent des préoccupations au sujet de la charge de travail, surtout les nouveaux employés ou les employés temporaires. Marc-Philippe Laurin mentionne qu'il fera avancer la question. Il ajoute qu'il incombe à la direction d'établir les attentes et de s'assurer que les employés ne sont pas surchargés. Il indique que lorsque la direction participe activement aux discussions concernant la charge de travail, cela fonctionne bien.

CONGRÈS – RAPPORTS DES CAUCUS

Chantal Payant indique qu'il aurait été préférable de recevoir les rapports des divers caucus pendant le congrès.

Harry Mesh fait rapport sur le caucus de l'Atlantique. Il indique qu'on regrettera le représentant du personnel, Gerry Whelan, qui partira à la retraite en décembre.

PROPOSITION : que le CESS reconnaisse officiellement les services que Gerry Whelan a rendus à la GCM, surtout au Canada atlantique.

P/A Mesh/Martin ADOPTÉE

Harry Mesh demande à ce que cela soit remis à Gerry sous forme de lettre.

Les membres discutent également d'une lettre de la direction au Canada atlantique, concernant la restriction de la participation des employés aux activités extérieures.

Michael D'Souza fait observer qu'il s'agit d'une violation de la convention collective.

Marc-Philippe Laurin obtiendra des directives auprès des représentants du personnel relativement au plan d'action idéal. Il se peut qu'un grief de principe soit nécessaire, de

même qu'une publication sur le site Web informant les membres d'ignorer la lettre de la direction.

Cela donne lieu à une discussion générale sur les droits de membres de la Guilde d'exprimer leur opinion en faveur de la SRC. Marc-Philippe Laurin indique que les membres devraient prendre soin de critiquer le gouvernement en ce qui touche les réductions budgétaires au lieu de la SRC. Il ajoute que les représentants syndicaux ont un peu plus de latitude lorsqu'ils s'expriment en public. Michael D'Souza fait observer que nous sommes protégés par la Charte des droits, la convention collective et le droit du travail et que nous avons le droit de parler publiquement dans l'exercice de nos fonctions pour les membres.

Will Fundal fait rapport sur le caucus des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) et le caucus sur l'équité. On estime généralement que la GCM est ouverte et accueillante. La question de la fécondation in vitro a été soulevée au caucus sur l'équité. On estime qu'il ne s'agit pas d'une intervention non urgente et qu'un congé spécial devrait être accordé dans ces cas. On se soucie également du fait que les femmes membres se font refuser un congé spécial pour les demandes qui avaient déjà été admises, c.-à-d. la garde d'enfants. On a demandé au membre qui a soulevé cette question de recueillir des détails précis.

Chantal Payant fait rapport sur le caucus des femmes. Elle soulève deux questions, les deux provenant d'Ottawa. Elle indique qu'il y a trois cas où les femmes qui subissent une fécondation in vitro ont de la difficulté à obtenir un congé. Marc-Philippe Laurin en fera part au Comité consultatif sur les avantages sociaux (CCAS). Chantal Payant mentionne que des précisions sont également nécessaires en ce qui concerne l'achat de prestations de retraite pendant un congé de maternité ou un congé pour soins d'enfants. Elle ajoute que les prestations ne peuvent pas être rachetées plus tard. Michael D'Souza se demande si le congé pour soins d'enfants est considéré comme un service ininterrompu, car cela aurait une incidence sur la date du début du service ininterrompu et le départ.

Dominique Delisle fait rapport sur le caucus francophone. Il indique qu'un gestionnaire de la SRC a été averti qu'il y aura plus de réductions en 2015-2016 et qu'une fusion des services francophones et anglophones à l'échelle du pays est envisagée, dans la mesure du possible. Il ajoute que de nombreux « projets pilotes » sont adoptés et fait observer que cela prête à confusion parce qu'il semble qu'ils aient déjà été mis en place en permanence.

Dominique Delisle mentionne qu'une page Facebook sera créée afin de tenir les membres francophones au courant. Annick Forest fait savoir qu'elle est préoccupée par le fait que des employés doivent communiquer avec leurs gestionnaires dans leur seconde langue.

Marc-Philippe Laurin fera part de cette question au CNC, afin de clarifier la politique linguistique.

Sean Laughlin fait rapport sur le caucus des nouveaux membres. Il indique qu'il y a eu un vaste débat au sujet des jeunes membres par rapport aux plus âgés et dit qu'il semble que ces derniers éprouvent du ressentiment. Il ajoute que beaucoup de jeunes membres ne se battent pas pour leurs droits et que la Guilde doit les soutenir de manière plus proactive.

Michael D'Souza fait observer que bon nombre de nouveaux membres ne sont pas nécessairement jeunes. Il mentionne que l'âge moyen des personnes qui reçoivent des avis au personnel excédentaire est 42 ans.

Une discussion générale est engagée au sujet d'une rétroaction à fournir sur le congrès.

PROPOSITION : demander au Comité exécutif national (CEN) d'effectuer un sondage de rétroaction sur le congrès.

P/A Spafford/D'Souza ADOPTÉE

PROPOSITION : que le CESS appuie le fait qu'on veuille que pendant le congrès en 2014, les affaires syndicales soient terminées avant que les conférenciers soient invités à parler.

ADOPTÉE (4 votes négatifs, 1 abstention)

Les membres du CESS discutent de la mise sur pied d'un sous-comité en vue d'examiner le travail accompli entre les diverses administrations qui touche l'Association du personnel cadre (APC), le personnel de confiance et les employés de supervision. Marc-Philippe Laurin mentionne que le sous-comité devrait avoir le mandat de sonder les bureaux sur la question de trouver où le travail est transféré à l'extérieur de la Guilde.

PROPOSITION : que le CESS forme un sous-comité afin d'examiner le travail accompli entre les diverses administrations et faire rapport au CESS. ADOPTÉE

Les directeurs régionaux discuteront de la composition du comité.

Les membres du CESS discutent du plan consistant à fournir plus de financement pour les bureaux de Toronto, d'Ottawa et de Vancouver. Au congrès, une proposition chargeant le CESS et le CEN de travailler en collaboration sur un plan a été adoptée. Michael D'Souza établira un rapport à ce sujet pour la prochaine réunion du CESS. Les représentants du CESS examineront cette question avec les autres membres du CESS afin de faire avancer le dossier.

Les membres du CESS souhaitent la bienvenue à la présidente Carmel Smyth. La réunion passe à huis clos.

Mardi 27 mai

La réunion reprend à 9 h 8.

Rapports des directeurs

Jo-Ann Roberts fait observer qu'en Colombie-Britannique (C.-B.), des pigistes ont été licenciés en raison d'une hausse des taux du travail à la pige. Elle indique qu'à Victoria, des pigistes prennent congé l'été. Elle se demande si cette situation se produit ailleurs.

Michael D'Souza mentionne qu'à Toronto, le nombre de postes touchés par le réaménagement des effectifs s'élève maintenant à 209. Chantal Payant ajoute que le nombre de postes touchés à Ottawa est passé de 23 à 29 et qu'on s'attend à ce que ce chiffre soit plus élevé dans les secteurs des ventes et du marketing.

Rapport de la trésorière

Gaynette Spafford indique que certains coûts de la SRC ont été indûment transférés au CESS et qu'ils seront supprimés.

Mobilisation

Nous engageons une longue discussion avec Karen Wirsig au sujet des idées pour la tenue d'une campagne de mobilisation. Elle avance que nous devons tenir une campagne sur la charge de travail parce que les employés s'inquiètent de la charge de travail qu'ils auront à assumer à l'automne après que des emplois auront été éliminés. Nous discutons également des idées pour la campagne pour sauver Radio-Canada. On estime qu'il doit s'agir d'une campagne à grande échelle faisant intervenir le plus de membres, de bureaux et d'idées possible. Karen Wirsig indique que le bureau national prévoit présenter une demande pour avoir un coordonnateur à temps plein (les fonds provenant de CWA) qui aidera à planifier cette campagne avec les bureaux. Plusieurs membres du CESS se sont portés volontaires pour joindre le comité de parrainage afin de contribuer à la campagne.

Protocole

Marc-Philippe Laurin rappelle aux membres du CESS que les discussions à huis clos sont tenues confidentielles. Il leur rappelle également que si une personne est invitée à une réunion du CESS, elle doit passer par lui. Et si des points sont ajoutés à l'ordre du jour, il devrait en être informé.

Discussion concernant l'examen de la politique de négociation

Naomi Robinson indique que le comité travaille toujours sur la politique. Elle mentionne que de nombreuses suggestions visant à améliorer les communications concernant les négociations ont été reçues pendant le congrès. Elle ajoute que le comité doit examiner la façon dont la consultation peut avoir lieu durant les négociations, sans rendre le processus compliqué. Harry Mesh suggère que le comité examine les questions soulevées au congrès et qu'il présente une nouvelle ébauche. Michael Robert et plusieurs autres membres expriment leurs remerciements et leur gratitude pour l'excellent travail du comité de négociation à la dernière série de pourparlers.

11 h 10 – La réunion passe à huis clos.

13 h 30 – La réunion redevient une session ordinaire.

PROPOSITION : que le CESS nomme Bob Sharpe au Comité de la formation et du perfectionnement.

P/A Mesh/Laughlin ADOPTÉE

PROPOSITION : que le CESS nomme Natalie Clancy et Saleem Humayan au Comité sur l'enseignement et la mobilisation.

P/A O'Connor/Croft ADOPTÉE

Marc-Philippe Laurin informera les candidats retenus. Il fait observer que d'autres candidats peuvent être recrutés pour d'autres comités. Il indique qu'il est important de prendre contact avec les personnes qui ont manifesté un intérêt à l'égard des rôles au syndicat.

Nous discutons des heures des téléconférences mensuelles du CESS. On décide que 19 h 30, heure de l'Est, est l'heure la plus appropriée. Nos téléconférences ont lieu le deuxième mardi de chaque mois. Ceux qui travaillent à ce moment-là devraient tenter de se libérer. Nous tiendrons des téléconférences en juillet et en août, selon le quorum.

Nous décidons que notre prochaine réunion en personne aura lieu les 3 et 4 octobre 2014. Le lieu sera déterminé de façon à ce qu'il coïncide avec les activités partisans.

Marc-Philippe Laurin demandera à Margaret O'Sullivan d'examiner les coûts et la disponibilité pour la tenue de notre réunion à Halifax, Calgary ou Ottawa.

La réunion passe à huis clos à 14 h 20.

La session ordinaire reprend à 14 h 35.

Le CESS formera un sous-comité pour qu'il contribue à la planification du prochain conseil des présidents. Le comité de gestion mettra le sous-comité sur pied. Les dates à envisager sont la fin d'avril ou le début de mai 2015.

Dominique Delisle soulève des préoccupations concernant le fait que des membres dans l'Ouest canadien se font demander d'évaluer les programmes et le rendement d'autres membres. Une lettre indiquant que cela était obligatoire avait été initialement été envoyée, mais depuis, cette mesure est devenue volontaire. Marc-Philippe Laurin indique que cela est toujours fait à la radio anglophone en tant que rétroaction constructive.

Sean Laughlin demande si les membres du CESS peuvent recevoir des remettre des cartes professionnelles.

PROPOSITION : que le CESS investisse dans des cartes professionnelles pour les directeurs qui en veulent.

ADOPTÉE – Chantal Payant s'abstient.

Wendy Martin enverra au bureau national une liste des personnes qui souhaitent obtenir des cartes.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 14 h 52.